

Financement des programmes établis

Nous nous sommes efforcés de donner la formation dans tous les secteurs de l'enseignement. Nous l'avons fait de façon admirable à travers le pays. Dans nos maisons d'enseignement les étudiants peuvent acquérir presque n'importe quelle formation que peut exiger une profession. Rares sont ceux qui doivent aller chercher outre-mer ou outre-frontière la formation qu'ils désirent. La formation dans presque toutes les disciplines se donne ici même au Canada. Dès que nous commencerons à réduire les fonds mis à la disposition de ces établissements, les programmes les moins populaires seront supprimés. Nous cesserons d'offrir l'enseignement général dont nous sommes si fiers.

M. Manly: C'est ce qui se passe déjà.

M. Hovdebo: Oui, comme le signale mon collègue, c'est ce qui se passe déjà.

En outre, les réductions entraîneront nécessairement une baisse de la qualité de l'enseignement. A l'heure actuelle, dans certains établissements en Saskatchewan, je songe particulièrement au Kelsey Institute, à Saskatoon, on compte 140 étudiants inscrits à certains cours au lieu des 35 ou 40 inscrits il y a quelques années. C'est qu'il n'y a pas suffisamment de fonds pour engager trois moniteurs au lieu d'un. On prétend que cela n'altère pas sensiblement la qualité de l'enseignement, mais je suis persuadé que tous les députés qui ont fait des études supérieures savent que, avec plusieurs centaines d'étudiants, le professeur ne peut accorder l'attention nécessaire pour donner le meilleur enseignement possible. Par conséquent, cette réduction influe sur l'universalité, l'accessibilité, le caractère général et la qualité de l'enseignement au niveau postsecondaire.

Les aspirations du public sont raisonnables et nous les avons acceptées, dans le domaine de l'éducation au Canada. Nous devrions continuer à le faire et nous abstenir de toute coupure maintenant. A l'heure actuelle, de nombreux jeunes et personnes plus âgées sont incapables de se trouver du travail; le Parlement fédéral ainsi que tous les gouvernements au Canada devraient donc offrir d'autres solutions que l'assurance-chômage et l'assistance sociale. Ce sera peut-être là la répercussion la plus grave de cette réduction. De nombreuses gens devront toucher des prestations d'assistance sociale ou d'assurance-chômage alors qu'elles pourraient acquérir une formation professionnelle. Ils ne pourront pas en profiter à moins que nous ne consentions aux dépenses nécessaires.

● (1540)

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, je voudrais aborder aujourd'hui une question très importante pour l'avenir de notre pays. Je fais allusion au projet de loi C-12 qui vise à limiter les paiements de transfert aux provinces, surtout dans le secteur de l'enseignement postsecondaire. C'est une mesure décourageante qui augure bien mal de l'avenir de nos universités et de notre jeunesse.

Le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) a fait valoir que ce projet de loi était rédigé dans un langage tout à fait incompréhensible. Ceux qui en douteraient n'ont qu'à lire le hansard du vendredi 27 janvier dont le député a lu certains passages. Je ne citerai pas textuellement le projet de loi, surtout parce qu'il est illisible et qu'il n'est pas écrit dans l'une des

deux langues officielles du Canada. Il ne peut être compris que par des bureaucrates spécialisés dans le langage de l'embrouille.

Néanmoins, les conséquences de cette mesure sont simples: les universités verront leurs difficultés s'aggraver encore. Je suppose que les députés ont lu le *Citizen* d'hier. Il y était question de la pénible situation de l'université Carleton. L'ennui, c'est qu'une très faible partie du budget de l'université a été réservée à l'entretien des bâtiments. Ces derniers n'ont évidemment pas manqué de se détériorer. Il vaut mieux prévenir que guérir comme le dit le proverbe. Peut-être est-il possible d'enrayer la détérioration des bâtiments si l'on augmente le budget de l'entretien. Mais comment l'université pourrait-elle élargir ce budget si le gouvernement fédéral réduit son financement?

Il y a quelques jours à peine, un cadre supérieur de l'Université Carleton disait qu'il faudrait faciliter l'accès aux universités. Comment pourra-t-on le faire si le projet de loi C-12 est adopté? Mes collègues d'en face pourront peut-être répondre mieux que moi à cette question.

Bien sûr, on me dit qu'il s'agit ni plus ni moins de mesures d'austérité. C'est une vieille rengaine dans le genre de celle que les joueurs d'orgue de barbarie nous chantent aux coins des rues accompagnés de leur singe. Si je puis me permettre d'y aller de ma petite note, si les libéraux continuent à nous seriner le même refrain sur tous les tons, ils finiront par se retrouver sans voix. Les contribuables ne sont pas des imbéciles. Ils connaissent la différence entre une ouverture et un chant du cygne. Le projet de loi C-12 n'est rien d'autre. C'est le dernier rôle d'un gouvernement qui se meurt et qui tente de montrer aux citoyens qu'il est capable de modération. C'est très bien, mais pourquoi n'en fait-il pas autant dans d'autres secteurs?

Je vais vous citer quelques exemples des gaspillages du gouvernement. Vous pourrez alors juger vous-même s'il est vraiment sincère dans ses intentions ou s'il cherche seulement à jeter de la poudre aux yeux, à camoufler ses gaffes financières au moyen d'une mesure d'austérité qui sent l'hypocrisie à plein nez. Comme on l'a déjà signalé, 1984 est l'année du rat. Cela s'applique très bien à ce projet de loi.

Prenez de Havilland. Prenez Maislin. Prenez les exceptions scandaleuses au programme des 6 et 5 p. 100. Il existe des douzaines d'exemples de «Faites ce que je vous dis et non pas ce que je fais». Prenez Mirabel. Voilà un parfait exemple. Qu'en pensez-vous?

Qu'est-ce que quelques millions de dollars? Après tout, ce n'est peut-être pas si important. Le ministre des Finances (M. Lalonde) a bien réussi à trouver 200 millions pratiquement du jour au lendemain pour masquer sa célèbre gaffe d'avril dernier, celle de la fuite. Le gouvernement ne semble pas manquer d'argent pour renflouer les sociétés de la Couronne. Il y a bien d'autres exemples de gaspillage incroyable. Même si le ministre des Affaires extérieures a conseillé au ministre de ne pas construire l'égout de Belize qui a coûté des millions de dollars, il l'a fait quand même. Apparemment, peu de temps après la fin des travaux, tout le réseau tombera dans l'océan à cause de l'érosion naturelle.